







FICHE SYNTHÈSE INSTALLATION

Dynamique Cessation & installation sur le département de Vienne

	Nombre d'agriculteurs de plus de 55 ans*	Nombre de cessations d'activité*	Installation*	Nombre de porteur de projet rencontré au PAI*
 Grandes cultures	857 (43%)	102 (40%)	92 (43%)	50 (25%)
 Maraichage	27 (33%)	5 (2%)	10 (5%)	42 (21%)
 Bovin viande	117 (41%)	15 (6%)	1 (1%)	22 (11%)
 Bovin lait	65 (34%)	19 (8%)	2 (1%)	7 (3%)
 Ovin & caprin	160 (39%)	31 (12%)	13 (6%)	30 (15%)
 Polyculture élevage	474 (45%)	55 (22%)	47 (22%)	Non disponible

*Données de la MSA , Nombre d'agriculteurs de plus de 55 ans sont issus d'une campagne statistique de 2018, entre parenthèse est indiqué le pourcentage d'agriculteurs ayant plus de 55 ans par production. Les cessations d'activité sont celles de 2015, entre parenthèses est indiqué le rapport entre cessation d'activité pour la production concernée sur le nombre de cessation totale exprimé en pourcentage. Les installations sont celles de 2015, entre parenthèse est indiqué le pourcentage d'installations pour chaque production. Les productions envisagées par les porteurs de projet sont issues des statistiques 2018 de la chambre d'agriculture de la Vienne.

Un certain nombre de productions connaisse un déficit d'installations (Bovin viande, bovin lait, ovin et caprin) et pose de sérieux problèmes de renouvellement des générations d'agriculteurs, particulièrement vrai en bovin viande (lié à des montants de reprise très élevés et à la difficulté de financer ces reprises par les banques). Un léger déficit est observé pour les grandes cultures qui montre un bon niveau de remplacement des départs. A noter, le nombre d'installation est supérieur au nombre de cessation d'activité pour le maraichage et montre bien une forte dynamique d'implantation de nouvelles exploitations (réorientation de parcelles conduites d'ordinaire en grandes cultures). Cette dynamique est particulièrement visible avec le nombre de porteurs de projet rencontré au PAI souhaitant s'installer en maraichage.

FICHE SYNTHÈSE INSTALLATION PAI & RDI



1 porteur de projet sur 2 n'est pas d'origine agricole

On assiste aujourd'hui à une évolution des origines des porteur de projet avec de plus en plus de porteurs qui ne sont pas issu du milieu agricole. Cette tendance tend à se poursuivre.



209 points accueil installation fait par an

Un peu plus de 200 porteurs de projets sont rencontrés au point accueil installation pour environ 200 installations.



39 PPP validés/an

En moyenne, 48 PPP ont été agréés et 39 validés pour 200 porteurs de projets passant au PAI. Il y a environ 30 DJA qui sont octroyées par an sur le département de la Vienne.



Plus de 80% des installations aidées ont un montant d'investissement supérieur à 100 000€

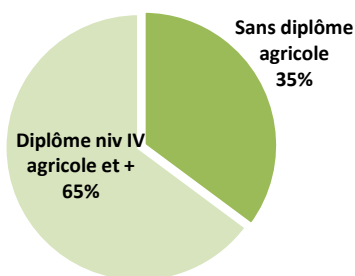
En 2019, 89% des demandes de DJA avait la modulation investissement.



1 installation sur 3 est aidée pour les moins de 40 ans (environ 30 DJA/an)

La DJA n'est pas demandée systématiquement par des porteurs de projet pourtant éligibles (la rigidité du dispositif est souvent pointé notamment avec les avenants mais une modification récente de la réglementation assouplit leur utilisation et devrait améliorer l'image de DJA).

Niveau de formation des porteurs de projets PAI

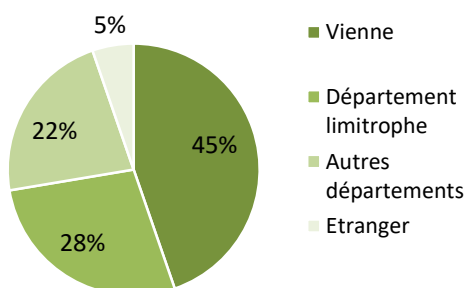


48 candidats RDI

37 offre RDI



Origine des candidats RDI



Surface recherchée par les candidats au RDI

